

ENREGISTREMENT COMPTABLE DES SALAIRES

Les salaires s'enregistrent en 6 étapes. Les documents qui servent de base aux enregistrements comptables sont:

- le bulletin de salaire si l'entreprise compte 1 seul salarié.
- le livre de paye, le livre des charges patronales et le livre des charges sociales si l'entreprise compte plusieurs salariés

<u>N° de Compte</u>	<u>INTITULES+LIBELLES</u>	<u>DEBITS</u>	<u>CREDITS</u>
425	Personnel Avances et acomptes 512 Banque Avances accordée à	avance	avance
641	Charges de personnel 421 Personnel rémunérations dues Enregistrement des salaires bruts	salaires bruts + indemnités	salaires bruts + indemnités
421	Personnel rémunérations dues 425 Personnel Avances et acomptes 431 Sécurité sociale 4371 Assedic 4372 Caisse de Retraite Prélèvement des cotisations salariales	total charges salariales	Avance Charges salariales de sécurité sociale Charges salariales de chomage Charges salariales de retraite complémentaire
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance 431 Sécurité sociale 4371 Assedic 4372 Caisse de Retraite Enregistrement des charges patronales	total charges patronales	Charges patronales de sécurité sociale Charges patronales de chomage Charges patronales de retraite complémentaire
421	Personnel rémunérations dues 512 Banque Versement des salaires nets	Salaires nets	Salaires nets
431	Sécurité sociale	total charges sociales de Sécurité sociale	
4371	Assedic	total charges sociales de Chomage	
4372	Caisse de Retraite 512 Banque Règlement des cotisations sociales	total charges sociales de retraite complémentaire	
			total charges sociales